

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2011

L'an deux mille onze et le dix-sept novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FAURIE, Maire.

Présents : Ch. FAURIE – M. PORTES - A. LEGRAND - G. ESTAMPE - J.P. ROUANET - R. BERINGUIER - D. NADALIN – T. MARTY - C. ECHARDOUR - V. RICCI – L. BONHOMME – N. DEYSSON - M. CAMP - M. F. SAURIN - D. MALHAIRE - N. REY

Absents excusés : J. FERNANDES - M.B. PANASSIE - A. M. FERNEKESS – Ph. BOUCHE - D. HENRY - G. CABESSUT

Absents : R.M. URRIOLABEITIA - C. GAYDE - A. MASSOT - B. DE SOUSA -

Procuration de A.M. FERNEKESS à Ch. FAURIE
Procuration de J. FERNANDES à L. BONHOMME
Procuration de M.B. PANASSIE à D. NADALIN

Secrétaire de séance : Madame N. REY a été nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE informe l'Assemblée de la démission de Tiphaine PAGNOL, conseiller municipal du groupe minoritaire pour des raisons personnelles. Il est remplacé par Mme Christine GAYDE, suivant de la liste « Bouloc Energie Nouvelle ».

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 17 OCTOBRE 2011

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE demande si le compte-rendu de la séance précédente appelle des observations. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 17 octobre 2011 est approuvé.

DÉLÉGATION DE SIGNATURE AU MAIRE – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À LA CARTE DES COMMUNES DU CANTON DE FRONTON

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE rappelle que, dans le cadre de ses statuts, le Syndicat Intercommunal à la Carte des communes du canton de Fronton assure pour le compte des communes deux compétences : la voirie et le chantier d'insertion et diverses prestations, par mutualisation de service et de moyens.

La réglementation actuelle impose la signature d'une convention pour chaque prestation assurée par le Syndicat pour le compte d'une commune.

Monsieur FAURIE indique aux membres du Conseil Municipal qu'il est donc nécessaire de signer ces conventions pour continuer à bénéficier des prestations assurées par le Syndicat Intercommunal à la Carte des communes du canton de Fronton.

Il présente les modalités prévues dans les conventions, dont les prestations sont assurées pour notre commune, à savoir l'instruction des actes d'urbanisme, la banque de données territoriales, la rédaction des actes administratifs, la pelle intercommunale et le prêt d'un cinémomètre.

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal de signer les conventions de mise à disposition, afin de bénéficier des prestations assurées par le Syndicat à la Carte au profit des communes.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents la proposition présentée.

**COMMISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE**

ACQUISITION D'UNE PARCELLE APPARTENANT À MONSIEUR CASTAING EN VUE DE L'EXTENSION DU CIMETIÈRE – DEMANDE D'AIDE AU CONSEIL GÉNÉRAL

Rapporteur : Michel PORTES

Monsieur PORTES rappelle le souhait de la commune d'acquérir les parcelles cadastrées en section D n° 1878 b et 1878 c couvrant une superficie totale de 5369 m².

Il rappelle que cette parcelle est classée dans le P.L.U. en emplacement réservé. Il précise que ces parcelles jouxtent le cimetière existant.

Monsieur PORTES informe l'Assemblée que, conformément à la réglementation en vigueur, France Domaine a été saisi pour obtenir une évaluation du bien dont il s'agit.

L'évaluation, qui nous a été transmise le 13 juillet dernier, porte sur un montant de 160.000 €, proposition qui a reçu l'assentiment de Monsieur CASTAING.

Il est précisé que la rédaction de l'acte administratif sera confiée au service du Syndicat Intercommunal à la Carte des Communes du Canton de Fronton.

Compte tenu de la position intéressante de cette parcelle, Monsieur PORTES propose au Conseil Municipal d'accepter l'acquisition des parcelles cadastrées en section D n° 1878 b et 1878 c couvrant une superficie totale de 5369 m², d'acquérir ces parcelles pour un montant de 160.000 €, dont le paiement sera acquitté en 2 fois, par moitié, sur les exercices budgétaires 2012 et 2013, de solliciter du Conseil Général de la Haute-Garonne, une aide pour réaliser cette acquisition, de donner tous les pouvoirs au Maire pour réaliser cette acquisition.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents la proposition présentée.

<p style="text-align: center;">COMMISSION DES GRANDS TRAVAUX ET DU PATRIMOINE COMMUNAL</p>

POINT SUR LES AFFAIRES ET TRAVAUX EN COURS :

Rapporteur : Daniel NADALIN

BATIMENT DE L'ANCIEN PRESBYTERE :

Le plaquiste a terminé l'enduit. La chape liquide pour le carrelage a été coulée le mardi 8 novembre. En ce qui concerne l'électricité, les travaux sont bien avancés. Il ne reste plus à réaliser à l'intérieur du bâtiment que les travaux de peinture. Les aménagements extérieurs seront finalement pris en charge par la SIV.

EXTENSION ECOLE MATERNELLE :

Le couloir de circulation rendu opérationnel fin septembre, est maintenant chauffé, tout comme le bâtiment existant. La régulation doit être mise en fonctionnement. Ce couloir est couvert par l'alarme anti-intrusion depuis le 16 novembre.

Le contrôleur technique doit encore valider les enduits extérieurs. Les planchers hauts viennent quant à eux d'être validés.

PROJET DE P.A.J. :

Les réunions de travail avec l'architecte se poursuivent. Le dépôt du permis de construire est prévu pour le mois de décembre. Une réunion de présentation du projet au Conseil Municipal se tiendra le 8 décembre prochain.

SALLE OMNISPORT – Problèmes de fuites d'eau :

Les pluies de ces derniers jours n'ont pas été assez fortes pour que le 2ème constat d'huissier attendu soit réalisé.

TERRAIN DE FOOTBALL N°1 :

Suite à la rénovation du terrain de football n°1, il sera à nouveau opérationnel début décembre.

Parallèlement, un contrôle de l'éclairage du terrain n°1 a été réalisé par la Ligue Midi-Pyrénées. Il s'est avéré positif.

SALLE OMNISPORTS :

Du vandalisme sur les extincteurs de la Salle Omnisports a été constaté après le week-end dernier. La salle a dû être fermée 4 jours pour raison de sécurité, le temps des réparations.

CLOCHER DE L'ÉGLISE :

Des dégradations importantes des briques du clocher ont été constatées. Une étude en vue de leur traitement a été engagée.

COMMISSION URBANISME ET ENVIRONNEMENT

SDEHG : RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC D'UN ABRIBUS ROUTE DE FRONTON

Rapporteur : Robert BERINGUIER

Monsieur BERINGUIER informe le Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne a réalisé l'étude des travaux de raccordement au réseau d'éclairage public d'un abribus du Conseil Général situé route de Fronton comprenant depuis le réseau aérien d'éclairage public existant, la création d'une descente aérosouterraine, avec pose d'un disjoncteur différentiel 30mA et la construction d'un réseau souterrain de trois mètres de longueur et le raccordement de l'abribus.

Le coût total de ce projet est estimé à 931 € TTC mais compte tenu de la participation du Syndicat Départemental sur le montant restant à la charge de la commune, la contribution de la commune sera au plus égale à 46 €.

Monsieur BERINGUIER propose au Conseil Municipal d'approuver le projet, de décider de demander l'inscription de cette opération sur les crédits du SDEHG, et après inscription, et réalisation des travaux, de s'engager à verser au Syndicat Départemental une contribution au plus égale à 46 €.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

AVANCEE DES PROJETS EN COURS

Rapporteur : Alain LEGRAND

Monsieur LEGRAND indique que dans le cadre de la 6ème modification du P.L.U., une rencontre avec le commissaire-enquêteur a eu lieu le 8 novembre. Trois courriers

concernant des erreurs matérielles lui ont été envoyés. Trois personnes sont venues inscrire leur doléance sur le registre d'enquête publique : la 1^{ère} pour un changement de zonage (passage de A en U), la 2^{ème} (représentant PROMOMIDI) pour un problème de limitation de hauteur de bâtiment et la dernière pour un changement de zonage également (passage de 2 US en 2 U).

Une rencontre avec la D.D.T. a eu lieu suite au courrier transmis dans le cadre de la consultation des personnes associées. Il a été notamment question de la distinction qui a été faite lors de cette modification du P.L.U. entre le nombre de m² exigé pour le stationnement relatif à un logement individuel (80 m²) et pour un immeuble collectif (40 m²) qui n'est pas légale. Une réflexion est en cours pour résoudre cette difficulté.

COMMISSION DU PERSONNEL COMMUNAL

ENVELOPPE INDEMNITAIRE 2011

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE rappelle à l'Assemblée que l'article 88 de la Loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 permet aux collectivités territoriales de verser à leurs agents des indemnités dans la limite de celles qui sont versées aux agents de l'Etat exerçant des fonctions équivalentes.

Il propose en conséquence la reconduction du système original de l'année précédente respectant les limites maximales résultant des mécanismes de l'Etat.

Monsieur FAURIE rappelle que ce système consiste dans l'instauration, pour l'ensemble des agents, toutes filières confondues, hormis le cadre d'emploi de la Police Municipale, d'une indemnité annuelle liée à l'assiduité, aux compétences et au niveau de responsabilité de chaque agent déterminée par un règlement d'attribution mis à jour en Octobre 2011.

Il propose par ailleurs de fixer les taux moyens individuels pour l'année 2011 à 12,96% du traitement annuel brut pour l'agent de catégorie A exerçant la fonction de Directeur Général des services, 18,09 % du traitement annuel brut pour l'agent de catégorie B exerçant la fonction d'Adjoint au Directeur Général des services, 10,07 % du traitement annuel brut pour les agents remplissant la fonction de responsable de service ou assumant une responsabilité particulière, et 3,99 % du traitement annuel brut pour tous les autres agents.

Monsieur FAURIE précise que le taux individuel annuel applicable à chaque agent ne dépassera pas le montant maximum attribuable aux agents de l'Etat de grade équivalent.

Il propose au Conseil Municipal d'approuver les taux moyens individuels indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter la proposition présentée.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL NON TITULAIRE POUR LE REMPLACEMENT D'AGENTS TITULAIRES AU SERVICE DES ECOLES, AUX SERVICES TECHNIQUES, À LA CANTINE MUNICIPALE ET AU SERVICE ADMINISTRATIF

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir, au cas où le besoin s'en ferait ressentir, le recrutement d'adjoints administratifs pour l'ensemble des services administratifs, d'adjoints techniques de 2^{ème} classe pour les services techniques, le service des écoles et le service de restauration collective dans le cadre de l'article 3 alinéa 1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, relatif au recrutement d'agents non titulaires, afin de permettre le remplacement de titulaires absents durant la période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012.

Monsieur FAURIE propose de créer les emplois d'adjoint technique de 2^{ème} classe, d'adjoint administratif de 2^{ème} classe et d'agent spécialisé des écoles maternelles non titulaires du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012.

Il propose au Conseil Municipal de créer cinq emplois occasionnels : 4 adjoints techniques de 2^{ème} classe, 1 adjoint administratif de 2^{ème} classe et 1 agent spécialisé des écoles maternelles non titulaires du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012, de confier aux agents recrutés les tâches incombant à chacun des services précités et de recruter les agents, au 1^{er} Echelon de l'échelle afférente au grade correspondant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL NON TITULAIRE AUX SERVICE DES ECOLES, SERVICES TECHNIQUES, À LA CANTINE MUNICIPALE ET AU SERVICE ADMINISTRATIF

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir le recrutement de cinq agents des services techniques non titulaires au service des écoles, aux services techniques, au service de restauration collective et un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe non titulaire afin de faire face éventuellement à la surcharge de travail dans ces services.

Monsieur FAURIE propose de créer cinq postes d'adjoints des services techniques 2^{ème} classe non titulaires et un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe non titulaire du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012.

Il propose au Conseil Municipal de créer cinq emplois occasionnels d'agents des services techniques qui permettront de faire face à la surcharge éventuelle de travail existant au service des écoles, au service technique, au service administratif et au service de restauration collective pour la période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012, de confier aux agents recrutés les tâches incombant à chacun des services précités et de recruter les agents, au 1^{er} Echelon de l'Echelle 3, Indice Brut 297 pour la période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

VOEU RELATIF A LA DIMINUTION DE LA COTISATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES AU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Rapporteur : Christian FAURIE

L'adoption par le Parlement, dans la loi de finances rectificative 2011, d'un amendement du Sénateur Jean Arthuis, Président de la Commission des finances, conduit à la diminution de la cotisation des collectivités locales au Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Cet établissement public assure l'essentiel de la formation des agents publics territoriaux, leur permettant ainsi une adaptation continue aux évolutions de leur emploi.

Cette cotisation consacrée à la formation professionnelle des fonctionnaires territoriaux, est passée de 1 % à 0.9 % de la masse salariale des collectivités, soit une baisse de 10 %, qui ampute le budget du CNFPT de 33,8 M€ par an dès 2012.

Cette décision a conduit le Conseil d'Administration du CNFPT, en sa séance extraordinaire du 14 septembre 2011, à voter la suppression de la prise en charge des frais de transport des stagiaires. Ces frais étant désormais à la charge des collectivités, cela risque de constituer un frein à la formation des agents en particulier dans les petites collectivités et de contribuer ainsi à dégrader la qualité du service public. Le CNFPT envisage aussi de stabiliser le volume d'activités et de réduire le nombre de sessions pour certains stages en augmentant le nombre de stagiaires par session de formation, ce qui aura un impact sur le droit de chaque salarié à se former.

Toutes les associations d'élus, notamment l'AMF et toutes les organisations syndicales de la Fonction Publique Territoriale ont exprimé leur désaccord et demandent que soit rétablie la cotisation obligatoire à 1 % au CNFPT, qui s'inscrit dans une démarche d'accès égalitaire à la formation

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal de se prononcer pour le rétablissement du taux plafond de 1 % de la cotisation versée au CNFPT par les employeurs territoriaux pour que l'offre de formation professionnelle des agents ne soit pas remise en cause.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

**COMMISSION ENFANCE JEUNESSE
ET VIE SCOLAIRE**

COMPTES RENDUS DES CONSEILS D'ECOLE

Rapporteur : Dominique MALHAIRE

ECOLE ELEMENTAIRE :

En ce qui concerne les effectifs, l'école compte à ce jour 285 inscrits dont 12 en CLIS ; le règlement intérieur de l'école a été modifié à l'instar du règlement type départemental pour donner plus de droits aux parents par rapport à « Base Elèves » ; concernant le RASED, l'équipe ne comprend plus que la psychologue et le maître G ; pour ce qui est de la CLIS, l'A.V.S. CO a été recrutée mais n'est pas encore en poste ; l'AVS I qui intervient dans les autres classes est en poste ; en ce qui concerne les études surveillées, 4 groupes représentant 52 élèves sont pris en charge le lundi et jeudi soir. ½ h (cycle 2) et 1h (cycle 3) par 4 enseignants et 2 agents communaux ; les élèves de CM2 partiront début janvier en classe de neige dans les Alpes ; pour ce qui est des travaux, la peinture du bureau et du RASED a été réalisée par les services techniques ainsi que le remplacement des bancs de la cour et le changement des stores de la classe 1 ; le changement des portes du couloir de la partie ancienne est attendue ; la question de la sécurité à l'entrée et à la sortie de l'école en dehors des heures d'ouverture a été abordée ; la pose de panneaux signalétiques est envisagée.

ECOLE MATERNELLE :

En ce qui concerne les effectifs, l'école compte à ce jour 184 inscrits pour 6 classes et 5 ou 6 inscriptions sont encore attendues ; comme à l'école élémentaire, le règlement intérieur a été revu ; concernant le RASED, le même constat qu'à l'école élémentaire est effectué ; pour ce qui est des travaux, de reconstruction de l'école, les enseignants et le personnel sont très satisfaits de la mise en service de la circulation ; en ce qui concerne les sorties et les spectacles, le spectacle de Noël sera proposé le 9 décembre prochain et le Père Noël apportera un livre à chaque enfant le 15 décembre à l'occasion du traditionnel goûter, tout ceci étant financé par la Municipalité ; la classe transplantée aura quant à elle lieu du 29 mai au 1^{er} juin prochains à Vielle Aure.

POINT SUR LES AFFAIRES EN COURS

Rapporteur : Christian FAURIE

- Crèche : l'Assemblée Générale de l'association Babillage se tiendra le 21 novembre prochain ;
- A.L.A.E. : concernant le C.L.A.S., 22 enfants ont été repérés pour 16 places disponibles ; suite à la réunion avec les parents concerné, 12 ont répondu favorablement pour l'instant ;
- A.L.S.H. : la fréquentation moyenne pendant les vacances de la Toussaint a été de 49,6 enfants par jour ;
- Service Jeunesse : il est à noter le directeur du P.A.J. en décembre ;
- Restaurant scolaire : les services vétérinaires ont fait une inspection mi-octobre ; on attend le rapport avec quelques craintes ;
- Ecoles : les élections des parents d'élèves ont eu lieu : pour l'école élémentaire, il y aura 6 représentants de la FCPE et 6 de l'A.A.P.E. et pour l'école maternelle, 4 de la F.C.P.E. et 2 de l'A.A.P.E. ;
- C.M.J. : la vente de porte-clés au profit de la Rando de l'Espoir a rapporté 206,35 € ;
- Bibliothèque : le samedi 10 mars prochain, un kamishibaï sera présenté au public dans les locaux de l'école maternelle.

COMMISSION VOIRIE ET SECURITE

POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS :

Rapporteur : Jean-Pierre ROUANET

Monsieur ROUANET présente la situation des travaux de voirie au 17 novembre 2011 :

- Piste cyclable Mairie – Zone commerciale : l'entreprise SEROBA a achevé les travaux du fait de la renonciation à la réalisation des travaux d'éclairage public ;
- Chemin de Panfary : la partie en terre est à nouveau ouverte ;
- Chemin des Bocages : le revêtement et la réalisation de l'aire de retournement sont terminés ;
- Impasse des Rossignols : le revêtement est achevé ;
- Plan de la ville : une mise à jour est en cours avec l'intégration des sentiers de randonnée ;
- Ancien presbytère : le passage du Fort qui comprendra une rampe d'accès handicapés pour le bâtiment, deviendra piétonne ;
- Ecole maternelle après travaux : le revêtement de la cour sera pris en charge par le SIV.

COMMISSION SOLIDARITE ET ACTION SOCIALE

POINT SUR L'ACTION DE LA COMMISSION

Rapporteur : Marie SAURIN

1/ Jardins solidaires

Tous les travaux sont terminés (les portails restaient à réaliser).

Le conseil régional (via le Pays), a répondu favorablement à la demande de subvention déposée et il octroie au CCAS une aide de 4979,00 €.

2/ Forum Social

Une réunion bilan de la journée sur les violences intrafamiliales avec l'ensemble des partenaires a eu lieu le 15 Novembre à 14h30 à la mairie de Bouloc. L'association A2P met en place des fiches techniques sur les différents types de violence qui seront mises à la disposition des élus.

3/ CCAS

Le CCAS s'est réuni le Vendredi 4 novembre. Deux dossiers d'aide financière ont été instruits.

Présentation de l'avancement des demandes d'attribution des logements sociaux.

Le bilan des « chèques vacances loisirs » indique que 542 € ont été pris en charge par le CCAS, à raison de 2 € par journée.

4/ Repas des aînés

En collaboration avec la commission « sports, culture, loisirs et communication », le CCAS prépare l'organisation du repas des aînés.

5/ Divers :

- Le prochain « Bouloc les Nouvelles » présentera un dossier sur le CCAS, son rôle, ses missions et ses actions.
- L'association BAOBAB est dans sa 10ème année de création et d'actions humanitaires en direction de 2 villages du Sénégal. La municipalité et le CCAS ont toujours soutenu cette dernière. Aussi, cette date anniversaire méritera une action de soutien supplémentaire

COMMISSION SPORT CULTURE LOISIRS ET COMMUNICATION

POINT SUR L'ACTIVITE DE LA COMMISSION

Rapporteurs : Thierry MARTY,

Le déplacement à Scandiano d'une délégation boulocaine avec des représentants du comité de jumelage s'est très bien passée ; le public s'est pressé moins cette année à cette manifestation dans le contexte économique italien morose mais les délégations des différentes villes jumelées étaient bien présentes ; il est à noter cette année la participation de l'Ecole Hôtelière de Toulouse aux côtés des Ecoles Hôtelières des autres villes jumelées ; Ces échanges trouveront d'ailleurs un prolongement en 2012 puisque l'Ecole Hôtelière de Scandiano devrait être présente à Toulouse lors du salon SSKA.

La séance est levée à 22 h 15.

Relevé des délibérations :

2011/010/001	Intercommunalité	Délégation de signature au Maire – Convention mise à disposition du Syndicat à la Carte
2011/010/002	Domanialité	Acquisition foncière CASTAING – Extension du cimetière
2011/010/003	Eclairage public	Raccordement au réseau d'éclairage public d'un abribus Route de Fronton
2011/010/004	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Enveloppe indemnitaire 2011
2011/010/005	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Recrutement d'agents non titulaires pour remplacements pour la période du 1er janvier au 30 juin 2012
2011/010/006	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Recrutement d'agents non titulaires pour surcharge de travail du 1er janvier au 30 juin 2012
2011/010/007	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Voeu relatif à la diminution de la cotisation des collectivités locales au C.N.F.P.T.

Emargements :

<i>Christian FAURIE</i>	<i>Josette FERNANDES</i> <i>Procuration à L. BONHOMME</i>	<i>Jean-Pierre ROUANET</i>	<i>Ghislaine CABESSUT</i> <i>Absente excusée</i>
<i>Alain LEGRAND</i>	<i>Thierry MARTY</i>	<i>Daniel NADALIN</i>	<i>Michel PORTES</i>
<i>Robert BERINGUIER</i>	<i>Marie SAURIN</i>	<i>Anne-Marie FERNEKESS</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à Ch. FAURIE</i>	<i>Louis BONHOMME</i>
<i>Dominique HENRY</i> <i>Absente excusée</i>	<i>Gilbert ESTAMPE</i>	<i>Claire ECHARDOUR</i>	<i>Maryse CAMP</i>
<i>Nadine REY</i>	<i>Philippe BOUCHE</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à A. LEGRAND</i>	<i>Valérie RICCI</i>	<i>Dominique MALHAIRE</i>
<i>Marie PANASSIE</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à D. NASALIN</i>	<i>Nadine DEYSSON</i>	<i>Bernadette DE SOUSA</i> <i>Absente</i>	<i>Rose-Marie URRIO LABEITIA</i> <i>Absente</i>
<i>Christine GAYDE</i> <i>Absente</i>	<i>Alain MASSOT</i> <i>Absent</i>		